



Notre réf.: 03142/2019/OBS/EC-PHORS TF

1<sup>er</sup> juillet 2019

Annexe: 1

Objet: Contribution au Fonds d'affectation spéciale pour les observations, la recherche et les services relatifs aux régions polaires et de haute montagne, à l'appui de l'organisation du Sommet sur les zones de haute montagne

Madame, Monsieur,

Je me réfère aux lettres circulaires n° 28666/2018/OBS/EC-PHORS TF, du 31 octobre 2018, et n° 02286/2019/OBS/GCW, du 12 février 2019 et j'ai le plaisir de vous informer que le Sommet OMM sur les zones de haute montagne aura lieu à Genève, Suisse, du 29 au 31 octobre 2019. En effet, le Dix-huitième Congrès météorologique mondial a souscrit à l'organisation de ce sommet.

Le Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique, qui contient un chapitre à part sur les zones de haute montagne, devrait être publié un peu avant le Sommet, lors de la 51<sup>e</sup> session du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Monaco, 20–23 septembre 2019) et de l'approbation du résumé à l'intention des décideurs (acceptation du rapport détaillé). Le Sommet précèdera la Conférence de Santiago sur les changements climatiques – y compris la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et les réunions des organes subsidiaires de la CCNUCC - qui se déroulera du 2 au 13 décembre 2019 et devrait mettre l'accent sur la cryosphère.

Le Sommet donnera l'occasion à l'OMM de se positionner comme l'un des principaux intervenants pour les questions mondiales liées à la cryosphère, notamment pour ce qui concerne les zones de haute montagne. Le Sommet est destiné à coordonner et intensifier les efforts déployés en matière de collaboration dans divers secteurs d'activité et par divers acteurs au plan national, régional et international en tirant parti des initiatives en cours et à venir pour fournir des services climatologiques et hydrométéorologiques complets et intégrés tout le long de la chaîne de production et de valorisation, notamment en ce qui concerne les besoins en matière d'enseignement et de développement des capacités.

Comme cela est indiqué dans la circulaire du 31 octobre 2018, la participation des pays en développement nécessite un appui ad hoc, tandis que les fonds actuellement disponibles pour l'organisation du Sommet permettent de financer certains éléments pratiques, notamment la traduction, et de prendre en charge les frais de voyage de 10 participants au maximum, y compris ceux des intervenants.

Par conséquent, j'aimerais inviter de nouveau votre Service à envisager de soutenir financièrement l'organisation du Sommet, en contribuant au Fonds d'affectation spéciale pour les observations, la recherche et les services relatifs aux régions polaires et de haute montagne.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM (distribution restreinte)

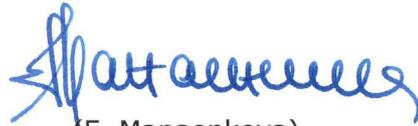
cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents (distribution restreinte)

Votre contribution servira à financer les frais de voyage des représentants des organismes partenaires et des experts des pays en développement, qui se montent en moyenne à 2 000 francs suisses par participant. L'appui fourni pourrait aussi prendre la forme d'une prise en charge financière directe des frais de participation des orateurs de haut niveau, membres de comités, représentants et experts sélectionnés, en consultation avec le Secrétariat de l'OMM.

Dans l'affirmative, j'apprécierais que vous me donniez une première indication du montant de votre contribution au Fonds d'affectation spéciale ou du type d'aide que vous comptez apporter, de manière à permettre l'organisation du voyage d'un plus grand nombre de représentants de Membres intéressés, qui pourraient contribuer au Sommet et aux activités ultérieures et en bénéficier. Le comité d'organisation du Sommet se féliciterait d'être informé par courriel de votre contribution ([highmountainsummit@wmo.int](mailto:highmountainsummit@wmo.int)).

Je me réjouis de collaborer avec vous au renforcement des activités dans les régions polaires et de haute montagne, pour le plus grand profit de l'humanité.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)  
pour le Secrétaire général

# SOMMET SUR LES ZONES DE HAUTE MONTAGNE

*Feuille de route pour des services hydrométéorologiques et climatologiques destinés aux zones de haute montagne et axés sur les ressources en eau et les conséquences des phénomènes dangereux*

## NOTE DE SYNTHÈSE

**DATES: 29–31 octobre 2019**

**LIEU: Siège de l'Organisation météorologique mondiale, à Genève**

### CONTEXTE ET PERTINENCE

La hausse des températures mondiales entraîne des bouleversements sans précédent dans les zones de haute montagne, où la cryosphère (glaciers, neige et pergélisol) et les écosystèmes des hautes altitudes assurent l'approvisionnement en eau douce et la régulation de cette ressource pour environ la moitié de la population mondiale. Les changements observés aujourd'hui dans la répartition des précipitations et la cryosphère des régions de montagne compromettent la viabilité de ces écosystèmes et accroissent le risque de catastrophes naturelles, avec pour corollaire des répercussions en cascade, souvent dévastatrices pour les populations et les économies des régions montagneuses et des régions situées en aval, voire au-delà des frontières et dans les plaines densément peuplées. Ces menaces exacerbent souvent les vulnérabilités propres aux systèmes socio-écologiques qui résultent de la pauvreté, des infrastructures inadéquates, d'une gouvernance défailante et de la dégradation de l'environnement, ce qui entraîne l'insécurité alimentaire et hydrique, la détérioration des conditions sanitaires, la destruction de communautés, des déplacements de populations et des migrations.

Il est capital de pouvoir disposer de données, d'informations, de prévisions et de services climatologiques et hydrométéorologiques, par exemple des systèmes d'alerte précoce multidangers, qui soient d'une grande rigueur scientifique si l'on veut accroître la résilience et la capacité d'adaptation au climat, à diverses échelles, dans les régions exposées directement ou indirectement aux bouleversements que connaissent les zones de haute montagne. Ce sont là des outils nécessaires pour suivre l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs et en rendre compte, le but étant de faciliter la tâche des responsables politiques et des décideurs pour ce qui est de l'affectation et de l'utilisation des ressources requises pour assurer la sécurité hydrique et une gestion rationnelle des risques à l'échelle nationale, locale et communautaire.

### SOMMET SUR LES ZONES DE HAUTE MONTAGNE

L'Organisation météorologique mondiale (OMM), porte-parole autorisé du système des Nations Unies pour les questions relatives au temps, au climat et à l'eau, a entrepris de jouer un rôle directeur, en étroite collaboration avec un éventail de partenaires, pour relever ces défis en s'appuyant sur les mécanismes de coordination existants et en se donnant les moyens d'optimiser, sur le plan qualitatif et quantitatif, les services hydrométéorologiques et climatologiques destinés à favoriser la prévention des catastrophes et à atténuer leur impact sur les ressources en eau, la sécurité alimentaire et la santé.

L'OMM commencera par convoquer un **Sommet sur les zones de haute montagne** afin de favoriser des échanges de haut niveau entre les décideurs et les acteurs locaux qui fournissent ou qui utilisent des services hydrométéorologiques et climatologiques, le but étant d'établir une feuille de route ouvrant la voie à des systèmes d'information et de diffusion des connaissances qui soient fiables, scientifiquement fondés, utiles à la société et ciblés, et qui servent les objectifs du développement durable et de la prévention des catastrophes dans les régions de montagne et celles qui se trouvent en aval.

Le Sommet permettra de déterminer les actions à mener en priorité, sur le plan politique et scientifique et dans le domaine des observations et des services, face aux effets du changement climatique sur la cryosphère des zones de haute montagne et à leurs répercussions sur les écosystèmes, les populations et les ressources en eau situés en aval.

La feuille de route s'articulera autour d'un petit nombre d'initiatives très ciblées bénéficiant du soutien des participants.

## ORGANISATION

Le Sommet devrait réunir un aréopage de scientifiques, de praticiens et de représentants des diverses parties prenantes, soit environ 150 participants.

Le Sommet débutera et s'achèvera par des séances plénières et comportera quatre séances thématiques, des exposés liminaires, des tables rondes et des débats. Il y aura aussi un espace de présentation d'informations et un guichet d'inscription. Le programme provisoire du Sommet figure en [annexe](#) à la présente note de synthèse. Le Sommet se conclura par l'adoption d'un «appel à agir» et l'établissement d'une feuille de route énumérant les mesures à prendre en priorité, notamment dans le cadre d'un petit nombre de projets pilotes.

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Le Sommet se tiendra peu après la parution du [rapport spécial du GIEC sur les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique](#), qui contient un chapitre à part sur les zones de haute montagne et dont la publication devrait intervenir lors de la 51<sup>ème</sup> session du Groupe d'experts (Monaco, 20–23 septembre 2019). Ce dernier approuvera alors le résumé à l'intention des décideurs (portant acceptation du rapport principal). Le Sommet sera suivi, du 2 au 13 décembre 2019, par la conférence de Santiago sur le changement climatique, qui recouvre la 25<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties (COP 25) à la CCNUCC ainsi que les réunions des organes subsidiaires de la Convention.

Le Sommet tiendra compte des besoins des Membres de l'OMM en matière de suivi et de compte rendu des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs énoncés dans le [Cadre de Sendai](#), l'[Accord de Paris](#) et le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). D'une façon plus générale, il servira les objectifs du [Cadre d'action pour le programme de développement durable des montagnes à l'horizon 2030](#) (2017), approuvé par les membres du Partenariat de la montagne, et de la [Décennie internationale d'action sur le thème «L'eau et le développement durable»](#) (2018–2028).



## RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Il s'agira:

- De mettre à profit l'influence des parties prenantes, des détenteurs de droits, des dirigeants des secteurs public et privé et des organismes de financement pour adopter une approche intégrée des politiques à mettre en œuvre et obtenir ainsi le niveau d'attention et les ressources nécessaires aux programmes de mesures et d'investissements prioritaires face à l'impact du changement climatique dans les zones de haute montagne.
- De définir des mesures concrètes susceptibles d'accroître les capacités de prestation de services hydrologiques, météorologiques et climatologiques, de manière à optimiser et renforcer les observations relatives à la cryosphère et aux zones de haute montagne ainsi que l'accès aux données correspondantes, et à faire progresser la recherche scientifique destinée à combler les lacunes de l'information.
- D'établir des feuilles de route pour la mise sur pied de systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques axés sur les aléas propres aux régions de montagne, notamment ceux qui ignorent les frontières nationales, par exemple les phénomènes météorologiques extrêmes, les crues de rupture de lacs glaciaires, les avalanches, les risques liés à la fonte du pergélisol, les tempêtes de foehn ou la pollution atmosphérique.
- De veiller à renforcer les liens et le dialogue entre scientifiques et décideurs à tous les niveaux de gouvernance, de manière à consolider le volet scientifique des politiques climatiques et des stratégies d'adaptation sur le long terme.

**Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web du Sommet, à l'adresse suivante: <http://highmountainsummit.wmo.int/>**



## Annexe:

### SOMMET SUR LES ZONES DE HAUTE MONTAGNE

#### Programme provisoire

Le Sommet comportera six segments, alignés sur les objectifs à long terme du Plan stratégique de l'OMM et constituant un cadre d'action.

Segment	Thème
<b>Segment N° 1</b>	Messages de haut niveau: donner un aperçu des résultats escomptés dans le contexte international actuel, ainsi que des enjeux et des impératifs afférents aux services hydrométéorologiques et climatologiques axés sur les zones de haute montagne et plus particulièrement sur la gestion de l'eau et les conséquences des phénomènes dangereux.
<b>Segment N° 2</b>	Recenser les besoins prioritaires des Membres en matière d'informations et de connaissances pertinentes du point de vue sociétal et favorisant la prévention des catastrophes dans les régions de montagne et les régions situées en aval, ainsi que l'adaptation au changement climatique et le développement durable dans les régions de montagne.
<b>Segment N° 3</b>	Définir les conditions à remplir pour réduire les disparités en matière de capacités de prestation de services météorologiques, hydrologiques et climatologiques axés sur les utilisateurs et destinés à favoriser la gestion de l'eau et des conséquences des phénomènes dangereux dans un milieu montagnard en mutation.
<b>Segment N° 4</b>	Saisir les occasions d'améliorer les observations portant sur le système terrestre et l'accès aux données correspondantes pour ce qui est des zones de haute montagne, afin de consolider les fondements techniques de la recherche et des services dans une perspective à long terme.
<b>Segment N° 5</b>	Mettre à profit les progrès de la science pour améliorer la connaissance scientifique et la capacité de prévision du système terrestre de manière à combler les lacunes de l'information et des services et à mieux conseiller les décideurs dans l'optique d'un développement durable des régions de montagne.
<b>Segment N° 6</b>	Adoption des conclusions du Sommet lors d'une séance de haut niveau: récapitulation, adoption d'un appel à agir pour le temps, l'eau et le climat des zones de haute montagne et établissement d'une feuille de route sur les mesures et engagements à prendre dans le cadre de deux ou trois projets pilotes à caractère prioritaire.



Chaque segment sera dirigé par un groupe de six participants, dont un modérateur et deux principaux intervenants, et comportera:

- Des exposés liminaires;
- Des interventions et des discussions de groupe;
- Un forum d'idées ou des réunions en petits groupes, afin d'assurer une large participation;
- Une séance de clôture.

Chaque segment sera porteur d'un ou de deux messages clefs pour l'Appel à agir, et d'un ou de deux projets préconisés pour l'immédiat et reposant sur des initiatives existantes, avec indication du soutien escompté.

Le segment N° 6 présentera les résultats des différentes séances et débouchera sur un Appel à agir et une feuille de route sur les mesures et engagements à prendre.

Des projets seront répertoriés ou définis en prévision du Sommet, afin d'alimenter les débats sur les synergies possibles et de favoriser l'établissement d'une feuille de route.

---